



## Un Mot du



# Maire



Chers(es) Saint-Josephois(es),

### PROJETS

Nous avons déjà entamé l'année 2006 et les projets mis de l'avant par le Conseil municipal sont à la phase de planification. En premier lieu, concernant la réfection de la rue Montcalm, notre firme d'ingénieurs est en train de terminer les plans et devis ainsi que le plan d'intervention et le Conseil municipal adoptera le règlement d'emprunt permettant son financement.

En deuxième lieu, concernant le programme de rénovation des propriétés, le Conseil y injectera la même somme que la Société d'Habitation du Québec, soit un montant de 150 000 \$. Le Conseil a décidé de continuer la liste des inscriptions du quartier ciblé au cours de l'année 2003. Si d'autres applications s'avèrent nécessaires, une nouvelle liste sera établie à partir d'une période précise et le choix se fera par la suite par un tirage au sort.

Pour ce qui est des demandes (ou doléances) des citoyens que j'ai reçues au cours de la dernière campagne électorale, j'ai déposé la liste auprès du personnel administratif de la Ville qui répondra aux demandes par ordre de priorité et aussi dans la mesure de nos possibilités.

### MRC DU BAS-RICHELIEU

Étant donné que la Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu (MRC) a augmenté ses quotes-parts d'une façon considérable au cours des dernières années, je vous présente quelques dossiers qui sont en voie de réalisation. Les responsabilités confiées à la MRC s'accroissent d'une façon exponentielle suite à la décentralisation du palier gouvernemental sans nécessairement le financement adéquat qui l'accompagne.

D'abord et avant tout, mentionnons que les organismes de développement de la région dans leur plan stratégique ont priorisé le développement durable et la création d'emploi. Il nous faut semer aujourd'hui si l'on veut récolter plus tard. Ainsi, la MRC poursuit la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et civile. De plus, d'autres dossiers devront être complétés bientôt : l'asphaltage de la piste cyclable jusqu'à Saint-Robert, le réseau de fibres optiques, etc.

Enfin, un nouveau dossier vient de nous être confié, soit celui du transport adapté. Ce moyen de transport était auparavant assumé par l'organisme STAR qui avait reçu le mandat de la Ville de Sorel-Tracy. Cinq municipalités étaient couvertes, soient Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Robert et Sainte-Victoire. Dorénavant, la MRC en sera le mandataire auprès du même ou d'un nouvel organisme mais au nom des douze municipalités couvrant tout le territoire de la MRC.

### CONCLUSION

À titre de conclusion, devant cette augmentation de tâche, le Conseil de la MRC devra accroître son personnel et il veut aménager de nouveaux bureaux dans le centre-ville de Sorel-Tracy. Plusieurs hypothèses sont présentement analysées.

**M. Olivar Gravel**  
Maire



# Les **Décisions** importantes du conseil



## SESSION ORDINAIRE

**21 novembre 05**

**BUDGET DE LA RÉGIE DE L'EAU** : Le Conseil municipal adopte le budget 2006 de la Régie intermunicipale de l'eau Tracy, Saint-Joseph, Saint-Roch : 1 761 356 \$. La quote-part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel atteint la somme de 374 961 \$ sur un grand total de 1 650 527 \$.

**RÈGLEMENT CONCERNANT LES ZONES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL** : Après avoir tenu une assemblée publique de consultation, le Conseil adopte le règlement numéro 192-28 modifiant le règlement de zonage concernant les zones d'intérêt patrimonial en vue d'assurer la concordance au schéma d'aménagement de la MRC du Bas-Richelieu.

**RAPPORTS DU MAIRE** : Le maire dépose son rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel qui sera publié dans un journal local ainsi que la reddition de comptes des indicateurs de gestion municipaux.

**19 décembre 05**

**COMITÉS** : Le Conseil municipal procède à la nomination des membres faisant partie des différents comités : Comité des Cadres; Comité consultatif environnemental; Comité consultatif d'urbanisme; Comité de la Fête Nationale; Comité des finances; Comité d'information; Comité des Parcs et loisirs; Comité de négociation; Comité de Sécurité incendie; Comité de protection civile; CALA Nord-Sud; CITSV; OMH; Régie d'assainissement des eaux Richelieu-St-Laurent; Régie intermunicipale de l'eau Tracy-St-Joseph-St-Roch; STAR; TCEBR; ZIP du lac St-Pierre et Comité des aînés "Agir pour mieux vieillir".

**PLAN D'INTERVENTION** : Considérant que le programme sur le remboursement de la taxe d'accise sur l'essence octroie une subvention de 429 983 \$ à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel conditionnelle à ce qu'elle réalise des travaux de plus de 573 000\$, le Conseil mandate la firme d'ingénieurs-conseils Dessau-Soprin afin d'élaborer un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts tel que requis par les instances gouvernementales. Ce plan est indispensable pour obtenir une subvention (C.P. 05-11-21)

**16 janvier 06**

**ADOPTION DU BUDGET** : Le Conseil municipal adopte le budget du Conseil intermunicipal de Transport Sorel-Varenes (CITSV) qui atteint la somme de 5 561 622 (5 114 033 \$ en 2005) ainsi que le budget de la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel 574 925 \$ (513 742 \$ en 2005). La quote-part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

totalise la somme de 30 586 \$ dont 8 339 \$ pour le service Taxibus.

**SERVICE DE GUICHET UNIQUE** : Le Conseil adopte le règlement no 302 "Décrétant une tarification pour l'utilisation du service de guichet unique permettant de consulter les taxes foncières de la Ville".

**PLAN D'INTERVENTION** : Le Conseil mandate la firme d'ingénieurs Dessau-Soprin de réaliser le mandat de base dans l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts, tel que demandé par les instances gouvernementales, au montant de 20 000 \$. (C.P. 05-12-19)

**RUE MONTCALM** : Le Conseil demande à la firme d'ingénieurs conseils Dessau-Soprin de produire une offre de services pour l'établissement de plans et devis d'aménagements architecturaux urbains pour la rue Montcalm comprenant une estimation budgétaire desdits aménagements et mandate la firme pour réaliser une étude géotechnique sur les deux tronçons de la rue Montcalm (C.P. 05-12-19)

**20 février 06**

**RÉFECTION RUE MONTCALM** : Le Conseil octroie à la firme d'ingénieurs-conseils Dessau-Soprin le contrat pour les services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement types par tronçon incluant la description desdits aménagements, (5 500 \$) ainsi que l'octroi du contrat pour la présentation "Power Point" au montant 3 500 \$. Aussi, le Conseil décide d'entamer la procédure de règlement d'emprunt pour la réfection de la rue Montcalm. (C.P. 06-01-16)

**ARÉNA** : Le Conseil confie à la firme d'architecture Daniel Cournoyer au montant de 4 606 \$, le mandat de préparation des devis pour l'addition d'un nouveau hall d'entrée estimé à 84 590 \$ au Centre Récréatif Aussant. (C.P. 06-01-16)

**PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC-SHQ – PHASE III** : Le Conseil avise la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire poursuivre le programme avec le même règlement (285) selon les mêmes modalités ainsi que les mêmes montants de subvention en apportant audit règlement des modifications dans les modalités décrétées par la SHQ ; que l'on poursuive ledit programme avec la liste déjà pré-établie pour les propriétaires qui possèdent toujours les titres de la propriété; et que l'on établisse, pour les nouvelles inscriptions audit programme un tirage au sort. La gérance du programme de la SHQ est confiée à monsieur Léo Pelletier du Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc. (C.P. 06-01-16)



# Les *Décisions* importantes du conseil

## SESSION SPÉCIALE

**16 décembre 05**

**ADOPTION DU BUDGET 2006** : Le Conseil municipal adopte le budget 2006, le programme triennal ainsi que le règlement “Concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances” pour payer les dépenses prévues au budget 2006. Le budget de la municipalité s'élève à 4 187 505 \$ (soit une augmentation de 1 061 275 \$) (33,95 %) par rapport à l'an dernier. Le Conseil décrète une augmentation de ces taux fonciers de 0,10 \$. En conséquence, la taxe foncière passe à 1,42 \$ du 100 \$ d'évaluation et la taxe foncière sur les immeubles non résidentiels à 2,71 \$. La taxe d'eau demeure stable à 125 \$ par logement.

## PRO-MAIRE

**Madame Francine Parenteau**

Siège présentement comme pro-maire

Madame Parenteau a été élue conseillère pour la première fois en novembre 1995. Elle est membre des comités suivants : Comité des cadres & Régime de Retraite, Comité consultatif Environnemental, Comité de la Fête Nationale, Comité de Protection civile municipale et Régie Intermunicipale de l'eau, Tracy • Saint-Joseph • Saint-Roch.



## MEMBRES DU CONSEIL

• Olivar Gravel	.....	.742.3148
• Serge Baron	.....	.742.5818
• Jean-Guy Cournoyer	.....	.743.8779
• Noëla Desmarais	.....	.742.7521
• Francine Parenteau	.....	.746.0896
• Jacques Renaud	.....	.743.7803
• Paul-Émile Tellier	.....	.746.4746



## HOMMAGE

Les membres du Conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel avec Louise et André Deguise, bénévoles depuis 25 ans lors du tournoi Novice.

# Le **Bilan** local et régional



## MRC DU BAS-RICHELIEU

**15 novembre 05**

**COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL ET SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL:** (12 maires, dont trois nouveaux), Messieurs Denis Marion, Massueville, Denis Lavallée, Yamaska et Charles Lachapelle, St-Gérard-D'Yamaska). Réunis en Comité général, les maires préparent les prévisions budgétaires pour l'année 2006. De plus, ils assistent à la présentation de monsieur Léo Pelletier, représentant du Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc, concernant la réforme de la SHQ au sujet de la livraison des programmes de rénovation domiciliaire et des impacts budgétaires et monsieur Claude Piché, directeur-général du CLD et Commissaire industriel, concernant le projet de budget annuel de cet organisme et les faits saillants 2005 du Commissariat industriel ainsi que du projet de Campagne de fierté régionale, Phase II. Lors de la séance d'ajournement, le Conseil des maires autorise d'enclencher la procédure d'embauche d'un technicien en informatique conjointement avec le CLD du Bas-Richelieu et approuve le contrat avec la firme TELUS pour l'achat des équipements pour le réseau de fibres optiques. Enfin, il confie au Comité de sécurité publique le règlement adopté par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel concernant l'utilisation des appareils destinés à lancer des balles de peinture "paint ball".

**23 novembre 05**

**SÉANCE RÉGULIÈRE :** (12 maires) **COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL :** Le Conseil des maires crée un Comité Général de Travail et établit la rémunération en conséquence.

**PILES USÉES :** La MRC accorde une aide financière de 1 058, 28 \$ à l'organisme CFER afin d'acquérir de l'équipement pour le tri des piles usées.

**PRÉVISIONS BUDGETAIRES :** Le Conseil des maires adopte le Budget global de la MRC qui atteint la somme de 8 069 963 \$ qui se répartit comme suit : l'administration de la MRC (1 808 896 \$), le CLD (1 156 615 \$), le supralocal (215 558 \$), les emprunts (556 202 \$), le FIER (100 000 \$), l'évaluation (117 540 \$) et la gestion des déchets (4 115 152 \$). Les quotes-parts des 12 municipalités totalisent la somme de 2 499 307 \$. Celle de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est de 104 038,11 \$, soit 4.98 %.

**14 décembre 05**

**COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL :** (12 maires) Les maires font le point sur les dossiers suivants : rencontre avec l'UPA; les projets du "Pacte Rural"; relocalisation des bureaux; la piste cyclable (facture de la firme d'ingénieurs et l'accès aux motoneiges); Cholet (festival de la gibelotte); demande de l'Atelier du Chômeur, etc.

**SÉANCE SPÉCIALE :** (12 maires) Le Conseil des maires adopte une résolution concernant l'instauration d'un Régime d'assurance collective pour les employés; une autre pour le choix de l'institution bancaire pour l'emprunt pour l'achat des bacs roulants (Ville de Sorel-Tracy); pour l'autorisation de la signature de l'entente concernant la formation des pompiers; pour l'autorisation d'achat du matériel pour l'utilisation des orthophotos (ordinateurs et logiciels); et concernant

notre refus de la signature de l'entente SHQ-FQM relative à l'administration des programmes gouvernementaux.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :** La Commission de consultation publique tient une séance de consultation concernant les projets de règlement modifiant le schéma d'aménagement :  
- relatif à l'exclusion de la zone agricole dans la municipalité de Massueville;  
- relatif à l'annexion des parties du territoire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac par les Municipalités de Ste-Anne-de-Sorel et de Yamaska.

**21 décembre 05**

**SÉANCE SPÉCIALE :** (12 maires) Réunis en séance spéciale, les maires de la MRC font l'état de la situation concernant la relocalisation des bureaux. Ensuite, ils approuvent la signature de l'entente entre la MRC et l'instructeur relativement à la dispense de la formation du Programme Pompier 1, la proposition salariale des employés de la MRC et ils procèdent à l'engagement de la technicienne en informatique (40 % CLD et 60 % MRC dont 25 % pourra être utilisé par les municipalités locales).

**18 janvier 06**

**SÉANCE D'AJOURNEMENT :** (12 maires) Le Conseil des maires approuve les projets retenus par le Comité de sélection dans le cadre du troisième appel pour la mise en œuvre du pacte rural.

**ACHAT D'UN ÉDIFICE :** Le Conseil approuve la promesse de vente d'un édifice pour y installer ses bureaux pour la somme de 240 000 \$ et adopte le règlement d'emprunt de 980 000 \$ pour l'acquisition, l'aménagement et la rénovation de l'immeuble sis au 20, rue Prince, à Sorel-Tracy.

**SOLIDE :** Le Conseil accepte le plan de relance de la Solide de la MRC et cette dernière n'a pas à y injecter de sommes supplémentaires.

**ÉLECTIONS :** Les maires suivants feront dorénavant partie du CA : Olivar Gravel, préfet, Raymond Arel, préfet-suppléant ainsi que Solange Courmoyer, Claude Pothier et Gilles Salvas.

**25 janvier 06**

**COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL (11 maires)**  
**TRANSPORT ADAPTÉ :** Les maires rencontrent M. Guy Sylvain, du MTQ, concernant le dossier de régionalisation du Transport adapté. Dans sa lettre datée du 5 décembre 2005, la Ville de Sorel-Tracy accepte que la MRC du Bas-Richelieu soit désignée comme mandataire pour l'ensemble des douze municipalités. Actuellement, seules les municipalités suivantes profitent du service : Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel, St-Joseph-de-Sorel, Ste-Victoire et St-Robert.

**ÉLÉMENT DE DISCUSSION :** Le Conseil discute des autres éléments suivants : le jumelage avec la Communauté d'agglomération choletaise; de la piste cyclable; du réseau de fibres optiques; de la rencontre avec des représentants de l'UPA concernant les cours d'eau,...

# Le **Bilan** local et régional

## MRC DU BAS-RICHELIEU (suite)

**8 février 06**

**SÉANCE RÉGULIÈRE** : (12 maires) **SCHEMA D'AMENAGEMENT** : La MRC adopte un règlement modifiant le schéma d'aménagement pour intégrer, à la demande expresse du gouvernement, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. De plus, elle adopte la "version projet" de règlement au schéma d'aménagement pour prévoir une dérogation en plaine inondable afin d'aménager une butte paysagère dans le Parc industriel Ludger-Simard de Sorel-Tracy (déblais de dragage), donne un avis de motion et accepte la procédure de consultation.

**TRANSPORT ADAPTÉ** : Le Conseil des maires autorise l'initiation de la démarche pour l'organisation d'un service de transport adopté sur le territoire de l'ensemble des municipalités de la MRC.

**DOSSIERS DIVERS** : Les maires discutent de la promesse de vente/achat de la bâtisse au centre-ville, du PGMR et de la polémique engendrée par la distribution des bacs roulants; de la piste cyclable; du comité formé sur les fêtes de Champlain en 2009 et le maire de Sorel-Tracy donne sa position concernant la Ville-Centre versus l'élection du préfet.

**15 février 06**

**SÉANCE SPÉCIALE** : (11 maires) Les maires discutent de nouvelles hypothèses pour la relocalisation de nos bureaux dans le centre-ville de Sorel-Tracy.

**22 février 06**

**SÉANCE SPÉCIALE** : (12 maires) **LA FAMILLE** : Monsieur Jacques Lizée, directeur général, de "Carrefour action municipale et famille" présente les services offerts par l'organisme aux élus et son service d'accompagnement dans le développement de la politique familiale municipale. Il est donc possible aux municipalités de s'adresser au Ministère afin d'établir un plan d'action familial local et à la MRC un plan d'action régional.

**RECYCLO-CENTRE** : Mesdames Jacinthe Sirois et Martine Beaudreau de l'Atelier du chômeur présentent une offre de service, soit "La cueillette et le traitement des résidus encombrants à des fins de réemploi". Le Conseil des maires questionne les représentants et dépose le dossier pour étude.

**RELOCALISATION** : Le Conseil abroge les résolutions précédentes considérant l'achat d'un immeuble et étudie de nouvelles hypothèses de relocalisation.

**DOSSIERS DIVERS** : Les maires discutent des autres items suivants : la piste cyclable, l'infraction au RCI, du programme de crédit d'impôt pour les nouvelles entreprises dans certaines régions (adoption d'une résolution); des stages à l'intention de jeunes choletais et du transport adapté.

**28 février 06**

**RÉUNION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL** : (11 maires) **POLITIQUE FAMILIALE** : Les maires accè-

dent à la recommandation de l'organisme "Carrefour action municipale et famille" à l'effet que la MRC prépare, une politique familiale de base régionale devant servir aux municipalités intéressées. Un modèle de résolution sera envoyée à chacune des municipalités confiant le mandat à la MRC afin que cette dernière puisse demander une subvention au Ministère pour le 31 mars.

**POLITIQUE DE PROTECTION DES BOISÉS** : Le Conseil des maires rencontre trois représentants du "Syndicat de base de la région de Sorel" (Messieurs Martin Cournoyer, Alain Beaudoin et Philippe Rochat) en présence de Messieurs Pierre Dauphin, aménagiste de Sorel-Tracy, Mario Dion, aménagiste et Benoît Jolicoeur, inspecteur au sujet de la politique de protection des boisés. Les membres de l'UPA présentent un canevas de réflexion sur une véritable politique de protection des boisés. Après une longue discussion, il est recommandé de former un Comité permanent d'aménagement de la politique des boisés de la MRC dans une optique de développement durable.

## RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RICHELIEU SAINT-LAURENT

**16 janvier 06**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE ET ASEMBLÉE RÉGULIÈRE** : (Olivar Gravel, président, Michel Berthiaume, Réjane Salvail ainsi que Louis Cardin, Pierre Mathieu et André Tremblay). Les représentants adoptent les prévisions budgétaires 2006 : du surplus accumulé nous affectons 50 000 \$ pour les immobilisations, les revenus et dépenses atteignent 870 000 \$ (825 000 \$ en 2005). De plus, ils discutent du projet de plan de prévention d'Environnement Canada concernant la présence d'ammoniaque dissous dans les rejets municipaux (stations de traitement d'eaux usées de plus de 5 000 m<sup>3</sup>/jr). Aussi, ils s'inquiètent d'un déversement accidentel versus les opérations régulières d'une entreprise de la région. Les membres de la Régie reconduisent le président, Olivar Gravel et la vice-présidente, Madame Réjane Salvail.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU TRACY-ST-JOSEPH-ST-ROCH

**19 janvier 06**

**SÉANCE ORDINAIRE** : (Yves Bérard, Marcel Robert, Olivar Gravel, Francine Parenteau, Claude Pothier ainsi que Luc Airoidi et Diane Robillard) Étant donné la venue de nouveaux délégués à la Régie, M. Luc Airoidi, directeur, explique le mode de fonctionnement de l'organisme. De plus, il présente et explique les projets 2006 : refecton de la toiture, installation d'une vanne au puits d'eau brute, installation de la fibre optique, installation de CT Logic, démantèlement de la chambre de vanne de l'ancien réservoir élevé et optimisation du système de filtration. Concernant l'unification des deux centrales, il est décidé de former un comité d'étude composé des directeurs généraux et des maires des 3 municipalités et des directeurs des deux usines.



## COMITÉ ENVIRONNEMENTAL SAINT-JOSEPH-DE-SOREL/QIT-FER ET TITANE

6 décembre 05

**RENCONTRE :** (De QIT : Jacques Thivierge, Dominique Beaudry, R. Meloche, Antoine Lagimonière, Serge Bérubé, consultant, Du Conseil : Olivar Gravel, Noëla Desmarais, Francine Parenteau, Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Paul-Émile Tellier, Jacques Renaud, Citoyens : Louis Lesieur, Léon Latour et Michel Latour).

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DES POUSSIÈRES :** Monsieur Lagimonière fait l'état de la situation du programme de réduction des poussières : les piles de scorie recouvertes et arrosées; asphaltage des routes; chargement de quai; dépoussiéreurs des fours (changements de sacs), épurateur des refroidisseurs des fours rotatifs; ventilateur de "tail" à l'aciérie ; la manutention des oxydes à l'usine UGS; etc. Il nous donne les résultats des mesures de la qualité de l'air ambiant (les particules en suspension et les mesures des retombées de particules). Nous constatons qu'il y a des progrès dans la baisse des retombées mais qu'il y a encore de la poussière à Saint-Joseph-de-Sorel selon les citoyens présents.

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DU BRUIT :** Monsieur Bérubé de la firme Décibel présente l'état de la situation du programme de réduction du bruit communautaire de QIT-Fer et Titane. Sur 190 sources de bruit, 42 sources ont été traitées. En résumé, nous pouvons conclure qu'il y a eu une diminution de 2.1 DBA pour la communauté depuis 2002, mais une diminution de 3.3 sur l'ensemble des sources sur le terrain de QIT.

**EXPANSION : PROJET UGS ET PROJET MADAGASCAR :** Monsieur Thivierge explique les deux projets d'expansion de QIT : le projet d'UGS à Saint-Joseph-de-Sorel (95 M\$) et celui de Madagascar dont le minerai sera traité dans les fours de QIT. Nous serons consultés au cours des prochains mois sur la réalisation de ces projets dans la région. (à Saint-Joseph-de-Sorel et à Sorel-Tracy). Nous assistons à la Renaissance de QIT-Fer et Titane pour les prochains 50 ans.

## COVABAR

28 janvier 06

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE CONCERTATION :** (Environ 35 personnes dont de la région Olivar Gravel, Corina Bastiani, Ville de Sorel-Tracy et Gilles Carignan, UPA). Les représentants font le suivi du plan directeur de l'eau de la rivière Richelieu; soit le portrait du Bassin versant, le diagnostic, les enjeux et les orientations et les prochaines étapes ainsi que le projet de jumelage des organismes de bassin versant Charente (rivière de France d'où est parti Champlain) et Richelieu. L'organisme COVABAR organise un colloque qui se tiendra les 24 et 25 mars 2006 portant sur les thèmes suivants :

- Redécouvrir les patrimoines naturels et culturels du Richelieu sous l'angle du bassin versant - valoriser les patrimoines en mode de bassin versant.

Le président, M. Hubert Chamberland, nous entretient sur l'attitude que doit adopter le COVABAR lors de l'émergence de dossier pointu (chaud : ex. la production porcine, etc.) sur son territoire.

## REJETS ATMOSPHÉRIQUES

19 décembre 05

**LETTRÉ DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS.**

*La présente fait suite à la résolution du conseil municipal adoptée à la session du 17 octobre 2005 relativement aux rejets atmosphériques des Forges de Sorel Cie. Tout d'abord, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a été informé, en août 2005, que les correctifs ont été complétés sur les dépoussiéreurs, suite à l'avis d'infraction qui avait été émis à la compagnie le 6 juin 2005. Depuis ce temps, aucune plainte de retombées de poussières pouvant être associées aux Forges de Sorel Cie ne nous a été transmise.*

*En ce qui a trait aux résultats d'analyse de l'échantillon de poussières prélevé le 27 mai 2005 à une résidence de la rue Catherine, ceux-ci démontrent la présence de différents métaux associés pour la plupart à des activités du secteur métallurgique. La provenance de ces poussières est toutefois impossible à déterminer, d'autant plus que le secteur de Saint-Joseph-de-Sorel compte plusieurs entreprises oeuvrant dans ce domaine d'activités. Dans un même ordre d'idées, la comparaison de la composition du laitier ou «slag» avec les résultats de l'échantillon de poussières du 27 mai 2005 nous est également impossible à réaliser.*

*Quant aux risques pour la santé associés à ces concentrations de poussières, la Direction de la santé publique indique que « le risque à la santé est négligeable puisque les quantités de métaux mesurées sont faibles ».*

*En terminant, soyez assurés que le MDDEP continuera de s'assurer de la conformité environnementale de la compagnie à l'égard de la réglementation en vigueur et de répondre aux plaintes des citoyens.*

## TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

23 janvier 06

**RÉUNION DU C.E. :** (Olivar Gravel, Martine Beaudreau, René Lachapelle et Hélène Gignac) Les officiers



# L' **Environnement**

## **TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU** (suite)

approuvent “Les cliniques environnementales” qui seront diffusées à CJSO sous la responsabilité d’Hélène Gignac. Ils font le point sur la consultation de la Commission environnementale de la CRE-Est (Conférence régionales des élus). Ils préparent la prochaine assemblée du CA et de la réunion du Comité concernant les indicateurs et l’agenda 21.

**31 janvier 06**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE :** (Olivar Gravel, président, René Lachapelle, secrétaire, Hélène Gignac, Martine Beaudreau, Jeanne Cournoyer, Carole Descheneaux, Steven Duquette, Gilles Lavallée, Pierre Arnold et Mathieu Trudel) Les membres remercient chaleureusement QIT-Fer et Titane pour sa subvention de 3 000 \$ pour le fonctionnement de la Table. Ils décident d’adhérer à la SADC et de financer une chronique environnementale à CJSO. Ils complètent la formation du Comité sur les indicateurs de développement durable pour le Bas-Richelieu concernant l’agenda 21 et fixent la date de la première rencontre. Aussi, ils font l’exercice de priorisation des stratégies dans le cadre de la consultation de la Commission environnementale de la “CRE Montérégie Est” relatif au plan quinquennal de développement. Mme Hélène Gignac a collaboré à la rédaction d’un article portant sur le développement durable de la région dans la revue “Vecteur Environnement”. Les formulaires d’adhésion 2006 à la Table sont maintenant disponibles. Dans le rapport financier de l’année 2005, les revenus atteignent la somme de 4 580 \$ et les dépenses 3 255,86 \$. Enfin, Mme Monique Clément donne une conférence portant sur la Table d’échanges sur la récupération et le recyclage (TERR) de la région de Sherbrooke.

**15 février 06**

**RÉUNION DU COMITÉ SUR LES INDICATEURS :** (René Lachapelle, P-E. Tellier, Hélène Gignac et Olivar Gravel) Les membres du Comité sur les indicateurs de développement durable pour le Bas-Richelieu discutent de leur implication dans la préparation de “L’agenda 21 local de Sorel-Tracy”.

**7 mars 06**

**ASSEMBLÉE DU C.A. :** (Olivar Gravel, président, René Lachapelle, secrétaire, Martine Beaudreau, Hélène Gignac, Carole Descheneaux, Steven Duquette, Marc Lavoie, Claude Desautels, Michel Berthiaume et François Cournoyer) L’assemblée est

consacrée à l’agenda 21 de la Ville de Sorel-Tracy. Monsieur Yves Fortin présente la démarche et le document de consultation. “L’agenda 21 local” signifie agenda pour le 21<sup>e</sup> siècle afin d’améliorer la qualité de vie des citoyens à partir d’un diagnostic de développement durable de la collectivité.

## **ZIP DU LAC SAINT-PIERRE**

**7 mars 06**

**49<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU C.A. :** (Pierre Latraverse, président, Secteur Bas-Richelieu : Jean Préville, Carole Descheneaux, Olivar Gravel, Gérald Brouillard; Secteur Nicolet-Yamaska : Claude Biron; Secteur Maskinongé : Roger Michaud, Guy Gérin-Lajoie; Secteur D’Autray : Michel Désy, Michel Fafard : Du bureau de coordination : Louise Corriveau). **RAPPORT DU PERSONNEL :** Mme Louise Corriveau dépose et présente le rapport des activités du Comité ZIP du Lac Saint-Pierre : un nouvel accès public au lac Saint-Pierre (sentiers sur pilotis dotés de panneaux d’interprétation dans la MRC de Maskinongé); inventaires fauniques et floristiques de la rive-nord; la restauration de ruisseaux; le suivi sur l’érosion des berges du Saint-Laurent; survie des poissons et de la pêche à la Baie Millette).

**RAPPORT DU PRÉSIDENT :** M. Pierre Latraverse dépose le document préliminaire de la mise à jour du plan d’action et de réhabilitation du lac Saint-Pierre (PARE) et de la session d’information sur l’état du fleuve Saint-Laurent. L’entente entre les deux gouvernements (fédéral et provincial) concernant la Phase IV de SLV 2000 a été signée à la fin de l’année 2005 et sera en vigueur jusqu’en 2010.

**LA GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT :** Les partenaires de l’Entente Canada Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010 se sont entendus pour former un groupe de travail intergouvernemental sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (GTI-GISL) dont le mandat est d’élaborer un concept pour la gestion intégrée du Saint-Laurent ainsi que des outils pour sa mise en œuvre. “La gestion intégrée du Saint-Laurent est un processus permanent basé sur la concertation de l’ensemble des décideurs, des usagers et de la société civile, pour une planification et une meilleure harmonisation des mesures de protection et d’utilisation des ressources de cet important écosystème, dans une optique de développement durable “. C’est un dossier en évolution et hautement politique.

**A.G.A. :** Les membres préparent l’assemblée générale annuelle qui aura lieu le 18 mai 2006.

# Communiqués



## LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE PIERRE-DE-SAUREL... ÇA SERT À QUOI AU JUSTE?!

Fondée en 1970, la Société historique est d'abord et avant tout une société de membres rassemblant des gens de tous les milieux et de toute provenance ayant un point en commun : leur intérêt pour l'histoire de la région. Dans les premières années, les membres se réunissaient pour parler d'histoire et publiaient une revue à caractère historique, Le Carignan. Mais pour écrire l'histoire, il faut se baser sur des documents. Alors les membres, puis des entreprises et des particuliers se mirent à donner des archives à la Société historique. On ouvrit donc un service d'archives privées qui fut agréé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 1996. Cet agrément, essentiel à la survie financière de la Société historique, reconnaît que notre service d'archives rencontre les critères de professionnalisme des Archives nationales du Québec. Cette subvention ne fait toutefois pas de la Société historique un organisme riche. Au contraire ! Il ne permet que notre survie. D'après le gouvernement, c'est au milieu dans lequel évolue l'organisme de le financer. Et contrairement à la croyance populaire, la Société historique Pierre-de-Saurel n'est pas un organisme municipal.

Aujourd'hui, en 2006, avec un conseil d'administration renouvelé et des employées toujours passionnées par leur travail et pleines d'idées, la Société historique Pierre-de-Saurel souhaite rejoindre le plus de monde possible. L'histoire, les archives et les sociétés historiques ne sont pas que pour les intellectuels, les grands chercheurs et l'élite sociale. C'est notre passé à tous et il mérite d'être connu de tous les citoyens de la région du Bas-Richelieu.

Vous pouvez bien sûr donner sans frais vos archives à notre organisme. Vos photos, journaux, lettres, cartes postales, vidéocassettes et même cd-rom feront partie de notre patrimoine archivistique pour les générations futures ! Et sachez que tout le monde peut venir consulter les archives sur place à raison de 5 \$ par jour. Comme les archives ne peuvent sortir de nos locaux, nous offrons un service de

reproduction photographique qui vous permettra d'enrichir votre décor ou de vous rappeler de bons souvenirs.

Vous recevez des gens ? Pourquoi ne pas leur faire connaître notre riche passé grâce aux visites guidées offertes par la Société historique ? Ou pourquoi pas un brunch conférence en famille pour se régaler et s'instruire à la fois ? Nous voulons également sensibiliser les jeunes à l'histoire grâce à des ateliers dans les classes. Il est important qu'ils sachent d'où ils viennent puisque se sont eux qui nous dirigeront plus tard !

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos services ! C'est aussi votre histoire !

**Soyez aux premières loges de l'histoire en devenant membre de la Société historique!**

En devenant membre de la Société historique, vous aurez accès à des heures illimitées de recherches à notre service agréé d'archives privées, à quatre bulletins saisonniers gratuits, à nos deux brunch-conférences annuels et dès cet automne, à nos tous nouveaux ateliers historiques et archivistiques !

Par votre contribution, vous permettrez à la Société historique Pierre-de-Saurel de conserver notre histoire et de mettre sur pied différents projets et activités qui contribueront à la mise en valeur de notre patrimoine !

L'histoire de la région nous appartient à tous... Aidez-nous à la faire connaître !

Cotisation annuelle : 25,00 \$

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h.

6-A, rue Saint-Pierre, Sorel-Tracy (Québec) J3P 3S2

Téléphone : (450) 780-5739 • Courriel : shps@bellnet.ca

## CAVAC

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

Formé pour vous épauler

[www.cavac.qc.ca](http://www.cavac.qc.ca)

## Implantation d'un point de service du CAVAC de la Montérégie à Sorel-Tracy

Sorel-Tracy, le 9 janvier 2006 - Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie a ouvert, le 21 novembre dernier, un point de service au Palais de justice de Sorel-Tracy. Ce bureau du CAVAC est situé au local 1.14, voisin du bureau des substituts du Procureur général.

Le CAVAC offre des services professionnels qui s'adressent à toute personne, qu'elle soit touchée directement ou indirectement par l'acte criminel, que ce crime soit contre la personne ou contre les biens et ce, qu'il y ait ou non un signalement de fait à un corps policier.

Les services offerts par le CAVAC sont : l'écoute, l'intervention psychosociojudiciaire et l'intervention post-traumatique; l'information sur le processus judiciaire criminel et les autres recours; l'orientation vers les ressources appropriées; les décisions rendues par le tribunal (Programme CAVAC INFO) et l'accompagnement au sein du processus judiciaire criminel.

Par la présence de son point de service au Palais de justice de Sorel-Tracy, le CAVAC de la Montérégie offre un endroit sécuritaire et sécurisant où les victimes, leurs proches ou les personnes qui les accompagnent pourront se présenter lorsqu'elles sont appelées à témoigner devant le tribunal. Le point de service est ouvert du lundi au vendredi dès 8h30.

Les services du CAVAC sont confidentiels et gratuits.

**Renseignements :** Nathalie Hamel, intervenante  
(450) 742-8033





# Communiqués



*vous propose de belles sorties pour les mois d'avril et mai 2006.*  
*Pour informations supplémentaires, composez le 450-743-2785 poste 425*

### Le Dindon

Coût : 10 \$ - VIP : 7,50 \$  
24-25-31 mars et 1er avril • Salle Georges-Codling

### Susie Arioli Band

Coût : 25 \$ / 22 \$ étudiant - VIP : 18,75 \$  
Vendredi 31 mars • Café-théâtre-les-beaux-instants

### Jean-Thomas Jobin

Coût : 25 \$  
Samedi 1er avril • Théâtre du Chenal-du-Moine

### Tango à Propos

Coût : 7 \$ / 3 \$ (13 à 18 ans) VIP : 5,25 \$ -  
Gratuit 12 ans et moins  
Dimanche 2 avril • Café-théâtre-les-beaux-instants

### Pierre Lapointe

Coût : 25 \$ / 22 \$ étudiant - VIP : 18,75 \$  
Vendredi 7 avril • Salle Georges-Codling

### Judi & Yvon

Coût : 42 \$  
Vendredi 7 avril • Théâtre du Chenal-du-Moine

### Mike Ward

Coût : 28 \$  
Samedi 8 avril • Théâtre du Chenal-du-Moine

### Fredo le magicien

Coût : 10 \$ - VIP : 7,50 \$  
Dimanche 9 avril • Salle Georges-Codling

### Les Girls

Coût : 10 \$ - VIP : 7,50 \$  
20-21-22 avril • Salle Georges-Codling

### Jean-Marc Parent

Coût : 32 \$  
Vendredi 21 avril • Théâtre du Chenal-du-Moine

### Robert Charlebois

Coût : 35 \$  
Vendredi 28 avril • Théâtre du Chenal-du-Moine

### Bia

Coût : 25 \$ / 22 \$ étudiant - VIP : 18,75 \$  
Samedi 29 avril • Café-théâtre les-beaux-instants

### Jean-Pierre Ferland

Coût : 45 \$  
Samedi 6 mai • Théâtre du Chenal-du-Moine

### François Massicotte

Coût : 28 \$  
Samedi 13 mai • Théâtre du Chenal-du-Moine



présente

## Bienvenue chez nous

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4<sup>e</sup> lundi du mois à 15h30 et 18h30.

**SOYEZ AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS NOTRE VILLE.**

Pour votre information voici les dates :

- 27 mars et 24 avril 2006.



## Une *invitation* du Conseil de Ville...

Le **Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel**  
invite la population à une journée d'activité  
au Centre Récréatif Aussant (aréna)  
qui aura lieu **dimanche le 2 avril 2006.**

### ■ HORAIRE DES ACTIVITÉS ■

- 09 h 00 à 10 h 30 : Patinage libre (*tous les âges*)
- 10 h 40 à 12 h 20 : Patinage famille et hockey 6 à 11 ans (Partie de glace) (Le port du casque est obligatoire pour les jeunes)
- 12 h 30 à 14 h 00 : Hockey jeunes 12 ans et plus.  
(Le port du casque protecteur est obligatoire)  
(Responsable Francine Parenteau)
- 12 H 00 à 14 h 30 : Repas, cadeaux et jeux
- 14 h 15 à 16 h 00 : Hockey Old Timer  
(Responsable : *Olivar Gravel*)

N.B. : Les équipes de hockey seront formées par le responsable une semaine avant la date prévue des activités.

➤➤➤ ***Bienvenue à tous !***



# Les *Loisirs*



## Inscriptions aux Sports d'Été 2006



### ▪ SOCCER ▪

### ▪ BASEBALL ▪

#### OÙ ? QUAND ?

4 • 5 avril 2006  
de 18h00 à 20h30  
Centre Récréatif Aussant

Après le 5 avril 2006, vous présenter au  
**Service des Loisirs et de la Culture** de la Ville  
de Sorel-Tracy (Centre Culturel).

#### COÛT ?

Résidents de Saint-Joseph-de-Sorel 70,00 \$

- Les chèques sont fait à l'ordre de C.S.B.R. (Club de soccer Bas-Richelieu).
- Un montant supplémentaire de 15\$ sera ajouté au tarif de base pour toutes les inscriptions faites après le 21 avril 2006.
- Des frais de 10\$ seront imposés pour les chèques sans provision.
- **Catégorie** : Les Garçons et filles qui s'inscriront devront obligatoirement être nés entre 1988 et 2001 inclusivement.
- **Photo** : La photo est **obligatoire** à l'inscription (photo récente de 3 1/2 x 3 1/2 cm).

#### POLITIQUE FAMILIALE SOCCER & BASEBALL

La politique familiale s'applique aux **résidents** de **Saint-Joseph-de-Sorel**.

1er enfant :	100 %
2e enfant :	50 %
3e enfant :	gratuit

#### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**BASEBALL :** entraîneurs, marqueurs, arbitres  
**SOCCER :** entraîneurs, directeurs de catégorie, arbitres

#### OÙ ? QUAND ?

4 • 5 avril 2006  
de 18h00 à 20h30  
**Service des Loisirs et de la Culture de la Ville de Sorel-Tracy (Centre Culturel)**

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel sont considérés comme des non-résidents au baseball. Ils doivent s'inscrire au **Service des Loisirs et de la Culture de la Ville de Sorel-Tracy (Centre Culturel)** aux dates mentionnées ci-dessus. De plus, la **municipalité**, sur présentation de reçu d'inscription, **remboursera la différence entre le coût d'inscription établi par cette municipalité pour les résidents et celui des non-résidents.**

#### COÛT ?

##### Résidents de Saint-Joseph-de-Sorel

<b>Novice</b> (né en 1999 • 2000 • 2001)	225,00 \$
<b>Autres</b>	285,00 \$

##### Résidents de Sorel-Tracy

<b>Novice</b> (né en 1999 • 2000 • 2001)	75,00 \$
<b>Autres</b>	95,00 \$

- Les chèques sont fait à l'ordre de A.B.A.B.R. (Association de baseball amateur du Bas-Richelieu).
- Un montant supplémentaire de 15\$ sera ajouté au tarif de base pour toutes les inscriptions faites après le 21 avril 2006.
- Des frais de 15\$ seront imposés pour les chèques sans provision.
- **Catégorie** : Les Garçons et filles qui s'inscriront devront obligatoirement être nés entre 1989 et 2001 inclusivement.
- **Aucun remboursement** après la première activité cédulé.

#### BASEBALL - CAMP MISE EN FORME

**Date :** 2-9-16-23 et 30 avril 2006  
**Endroit :** École Jean-de-Brébeuf  
**Heure :** de 09h00 à 10h30 et 10h30 à 12h00  
**Coût :** 30\$  
**Inscriptions :** Diane Dansereau 742-4490



## ■ FORMULES D'APPLICATION ■

### **PISCINE ET TERRAIN DE JEUX ÉTÉ 2006**

Des formules d'application pour travailler à la piscine municipale et au terrain de jeux, sont disponibles au bureau de l'Hôtel de ville.

Les applications seront reçues jusqu'au **28 avril 2006**.

**Veillez vous présenter entre  
8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30.**

## **COURS**

### **SAUVETEUR PISCINE - ÉTUDIANT(ES)**

Veillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offerts par la Ville de Sorel-Tracy (soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national). Ils sont absolument **NÉCESSAIRES** pour travailler sur une piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

**Veillez noter que ce remboursement inclut le coût des livres et documents.**

**N.B. VÉRIFIER SI VOTRE CARTE DE SAUVETEUR EST EXPIRÉE.**

## **COURS AMBULANCIERS SAINT-JEAN**

Les résidants de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent le cours de premiers soins seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi d'étudiant(e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100% du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

*Communiquez avec :*

**La Brigade Ambulancière St-Jean, Division 906  
St-Hilaire / Beloeil, après 18h00 au 450.467.4343**

## **COURS DE PREMIERS SOINS**

Les résidants de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100 % du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

*Communiquez avec :*

**La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,  
responsable Mme Francine Descheneaux, au 742-7294.**

## **REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION À DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES**

La Ville poursuit la politique établie antérieurement à l'effet que pour les résidants de Saint-Joseph-de-Sorel qui s'inscrivent à des activités sportives ou culturelles (baseball, danse, piscine, etc...) offertes par le service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy et qui ne sont pas accessibles localement. La municipalité, sur présentation de reçu d'inscription, remboursera la différence entre le coût d'inscription établi par cette municipalité pour les résidants et celui des non-résidants. De plus, afin d'éviter toutes ambiguïtés, la définition de résidant est la même que celle utilisée dans la loi sur les élections.



# Les **Loisirs**

## SALLE MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH DE-SOREL

Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

### • SALLE MUNICIPALE NO 1 :

**Endroit :** 303, rue Élisabeth  
**Capacité :** environ 250 personnes  
**Coût :** 150,00 \$ (tx incluses)

### • SALLE MUNICIPALE NO 2 :

**Endroit :** 303, rue Élisabeth  
**Capacité :** environ 80 personnes  
**Coût :** 100,00 \$ (tx incluses)

### • SALLE COMMUNAUTAIRE\* :

**Endroit :** 203, rue Élisabeth  
(2e étage du local des 3 Âges)  
**Capacité :** environ 30 personnes  
**Coût :** 75,00 \$ (tx incluses)

\* La ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel aux périodes suivantes : entre le 10 décembre et le 1er février et entre le 1er juillet et le 15 août.

## CLUB DE SCRABBLE



Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

**Endroit:** 702 rue Montcalm | **Salle numéro:** 1  
**Jour:** Tous les mardis | **Arrivée:** 19h00

Informations : Madame Monique Blanchard • (450) 743-8197

## • BINGO RÉCRÉATIF •

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.

*Nous vous attendons en grand nombre !*

## ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE VILLE DE SOREL-TRACY

### NOTEZ BIEN...

Présentez votre reçu au bureau du secrétariat de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et vous pourrez demander votre remboursement. Un chèque vous sera émis après l'assemblée régulière du Conseil de ville.

Prix et remboursement sujet à modification.

	Coût d'inscription		Remboursement par la Ville de St-Joseph-de-Sorel
	NON-RÉSIDENT	RÉSIDENT	
FAMILIAL	125.00\$	----	Remboursement de : 125,00 \$
ADULTES	75.00\$	----	Remboursement de : 75,00 \$
JEUNES	75.00\$	----	Remboursement de : 75,00 \$

## Prochain... BULLETIN !

À ne pas manquer dans notre prochain bulletin...  
Nous vous informerons des **dates d'inscriptions** pour les **terrains de jeux** et la **piscine**.



Si vous êtes intéressés à être membre du Club de fer « Pointe-aux-Pins » et à faire partie d'une ligue de jeu de fer dont les activités se tiendront au terrain du parc de la Pointe-aux-Pins, veuillez contacter monsieur **Bertrand Bourque** au **743-7426**.

**PARTICIPEZ NOMBREUX !**



PROGRAMMES CÉGEP-MUNICIPALITÉS



# Kino

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

# GYM-ATOOUT

**OUVERTURE CONTINUE  
7 JOURS / 7**

**SUPERVISÉ  
par des diplômés universitaires en  
activité physique**

Incluant :

- Évaluation de la condition physique
- Prescription d'entraînement personnalisé
- Accès gratuit au badminton libre du Cégep
- Accès gratuit à la piscine Laurier-R.-Ménard pour nos abonnés annuels.



## Extra-Aérobic

À la salle Les-Beaux-Instants  
du centre culturel

*Session Printemps*

Du 10 avril  
au 1<sup>er</sup> juin 2006

- POWER YOGA  
& STRETCHING
- AÉROBIE DOUCEUR
- STEP DOUCEUR

cardio  
**plein air**  
L'exercice réinventé

**NOUVEAU  
CONCEPT**

Du 27 mars  
au 18 juin 2006

Au parc plein air situé  
sur le chemin du Golf

[www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)

- **CARDIO-POUSSETTE**  
(Activité physique pour les nouvelles mamans  
qui veulent se remettre en forme en compagnie de  
leur poupon)
- **CARDIO-MUSCULATION**  
(Cours de conditionnement physique complet donné  
en plein air)
- **CARDIO-SANTÉ**  
(Entraînement progressif misant sur la perte  
de poids ou la réhabilitation)

## Clubs sport / Aventure

**1 JOURNÉE par semaine,  
durant 5 SEMAINES**  
du 3 juillet au 4 août 2006

① **CLUB DE KAYAK DE MER**

13-17 ans  
• 5 excursions  
différentes



② **CLUB DE TENNIS**

9-12 ans  
• 15 heures de leçon

③ **CLUB DE GOLF**

9-12 ans  
• 15 heures de leçon



④ **CLUB ÉPREUVES  
ET AVENTURES**

7-8 ans  
(escalade/trampoline, vélo-tour, arts martiaux,  
exploration des îles)

⑤ **PROGRAMME *poids santé***

11-13 ans (Séances de conditionnement  
physique animées incluant 1 volet sur l'alimentation.)

2 fois / 2 heures par semaine durant 8 semaines.

⑥ **CLUB DES CUISTOTS**

7-12 ans  
(Réalisation de recettes «santé» amusantes.)

## Activités à venir

- Programmes jeunesse  
(cheerleaders, arts martiaux,  
escalade, yoga dynamique)
- Kayaks de mer, location et circuits guidés
- Excursion de rafting



## Fêtes d'enfants (5-12 ans)

Le centre sportif met à votre disposition  
plusieurs formules incluant :

- monitrice ou moniteur
- l'équipement requis aux activités choisies
- avec ou sans escalade

[www.centresportifsoreltracy.com](http://www.centresportifsoreltracy.com)

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS AU 743-9127**



# L' Aide-mémoire

## ■ Terrain de tennis

Afin de préserver la qualité de resurfaçage des terrains de tennis, situés sur la rue Saint-Joseph, il est interdit de pratiquer sur lesdits terrains toutes activités autres que les activités de tennis, dont entre autres et non limitativement, le hockey et le patin à roues alignées. Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel doivent se présenter à l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour se procurer une clé afin d'avoir accès aux terrains de tennis. Un dépôt de 20,00 \$ par clé est exigible, ainsi qu'une preuve de résidence. Après chaque utilisation des lieux, les terrains devront être barrés.

## ■ Règlement no 193 « Permis de rénovation et/ou construction »

Lorsque vous procédez à des rénovations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre résidence ou que vous faites l'ajout d'un cabanon, d'une piscine, d'un patio, d'un abri temporaire, d'une clôture, etc... N'oubliez pas de vous procurer votre permis de rénovation et/ou de construction, en communiquant à l'Hôtel de Ville pour y faire préparer ledit certificat avant la date prévue des travaux.

## ■ Règlement no 259 « Rampe de mise à l'eau »

Une passe est obligatoire pour utiliser la rampe de mise à l'eau ainsi que pour stationner votre véhicule auquel est attachée une remorque à bateau. Les endroits permis pour ledit stationnement dans la Ville, vous seront mentionnés au moment de l'acquisition de votre permis. La passe est valable pour l'année d'émission et renouvelable chaque année. La passe doit être installée dans le pare-brise avant du véhicule, du côté du conducteur.

Pour les résidents la passe est gratuite, pour les non-résidents la passe est de 50,00 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 novembre et de 10,00 \$ pour la période du 8 septembre au 15 novembre entre 5h00 et 22h00 et ce tous les jours.

La passe est délivrée uniquement sur présentation d'un certificat d'immatriculation ainsi que d'une pièce d'identité indiquant l'adresse du détenteur, ladite passe indiquera le nom du détenteur ainsi que le numéro du certificat d'immatriculation correspondant aux véhicules.

Pour les non-résidents, une seule passe sera délivrée par unité d'occupation; toutefois ladite passe pourra comporter plusieurs noms avec plusieurs numéros d'immatriculation.

Ne pas oublier que toute contravention au présent règlement constitue une infraction et est passible d'une amende de 50,00 \$ plus les frais. L'infraction est signifiée par constat d'infraction et peut être constatée par un policier ou un employé de la Ville désigné par le Conseil. Toute infraction est poursuivie en vertu des dispositions du Code de Procédure Pénale du Québec.

## ■ Règlement no 252 « Vente de garage »

Il est permis à tous les résidents de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et ce, une fois par année, de procéder à une vente de garage entre le mois de mai et le mois d'octobre inclusivement sur le territoire de la ville. Toute personne voulant procéder à une vente de garage doit obtenir du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel un certificat d'autorisation au coût de 10,00 \$.

## ■ Règlement no 192 « Arbres »

Avant d'abattre tout arbre, il faut s'adresser au Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demander un permis d'autorisation s'il y a lieu au coût de 10,00 \$.

## ■ Règlement no 163 « Effluents dans les réseaux d'égoûts unitaires et domestiques »

Il est interdit, en tout temps, de rejeter ou de permettre le rejet dans les réseaux d'égoûts unitaires ou domestiques (puisards) des objets suivants : de l'essence, du benzène, du naphte, de l'acétone, des solvants et autres matières explosives ou inflammables, de la cendre, du sable, de la terre, de la paille, du cambouis, du gazon, des résidus métalliques, de la colle, du verre, de la sciure de bois, des copeaux de bois, etc. et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement propre de chacune des parties d'un réseau d'égoûts et de l'usine de traitement des eaux usées.

*Pour vous procurer le permis nécessaire ou la clé pour le terrain de tennis.  
Il serait préférable de communiquer avec le bureau de l'Hôtel de Ville au 742-3744,  
pour faire préparer le formulaire nécessaire à l'émission des permis ou pour la clé du tennis.*

# L' Aide-mémoire



## HEURES D'OUVERTURE horaire d'été

BUREAU ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE CET ÉTÉ  
(DU 1<sup>er</sup> LUNDI DE MAI AU 1<sup>er</sup> LUNDI DE SEPTEMBRE)

**Lundi au jeudi de :** 8h15 à 12h00  
13h00 à 16h30  
**Vendredi :** 8h15 à 11h45  
Fermé l'après-midi

**FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES VACANCES**  
Le bureau sera fermé du 17 juillet 2006 au  
28 juillet 2006 inclusivement.

**TRAVAUX PUBLICS**  
(DU 1<sup>er</sup> LUNDI DE MAI AU 1<sup>er</sup> LUNDI DE SEPTEMBRE)

**Lundi au jeudi de :** 7h00 à 12h00  
13h00 à 17h00  
**Vendredi :** 8h00 à 12h00  
Fermé l'après-midi

## CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Les bureaux de la municipalité seront fermés :

- Vendredi 14 avril • Lundi 17 avril • Lundi 22 mai •
- Vendredi 23 juin • Vendredi 30 juin • Lundi 4 septembre •

## COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES ET VOLUMINEUX

Les déchets sont présentement ramassés (1) fois par semaine les lundis. Veuillez prendre note qu'à compter du 26 juin, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre inclusivement, ils seront ramassés (2) fois par semaine soit les lundis et jeudis. **Dorénavant, les déchets volumineux (gros objets) seront ramassés en même temps que les déchets domestiques.**

*Nous vous demandons de les mettre à la rue la veille de la journée de la cueillette, après 19h00, question de salubrité et de propreté.*

## ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

**Pour plus d'informations communiquez  
au bureau de la Ville.**

## PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

**Dates :** 18 avril - 15 mai - 19 juin - 10 juillet

**Heure :** 20h00 - début de la séance ordinaire

### LES SERVICE MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy : (Prévention)	780-5660
Garage municipal, voirie :	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : <a href="mailto:villst-joseph-de-sorel@qc.aira.com">villst-joseph-de-sorel@qc.aira.com</a>	
Aréna : (loisirs)	743-3205
Piscine :	742-1172
Local du 3e âge :	743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel 1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	743-7087

## N'oubliez pas!

## COMPTE DE TAXES

Deuxième versement: 15 mai 2006  
Troisième versement: 14 août 2006



## CHATS ET CHIENS ERRANTS

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens et les chats errants. Veuillez garder vos animaux "en laisse" pour ne pas qu'ils incommode vos voisins.

## AVERTISSEUR DE FUMÉE



Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

## DRAINAGE BORNES FONTAINES

Au printemps (avril) et à l'automne (octobre), les employés municipaux procèdent au drainage des bornes-fontaines ce qui rend l'eau potable de couleur "jaune" ou "brune". Pour remédier à ce problème, veuillez faire couler votre eau pendant quelques minutes ou pour plus d'information communiquer avec Monsieur Jacques Bonin, contremaître des Travaux publics, au garage municipal au 743-4572.

## INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

**Tirage :** 1 100 exemplaires

**Conception et impression :** Imprimerie Mongeon et Fils Itée

**Comité :** Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

**Rédacteur en chef :** Olivar Gravel

**Dépôt légal :** 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

*Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.*